

Première publication

- Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute:* **Société Immobilière "L'Oursière", en liquidation, Saint-Cergue**
- Décision de dissolution par:* l'assemblée générale extraordinaire
- Date de la décision:* 04.07.2002
- Echéance de préavis des créances:* **18.12.2002**
- Adresse pour la déclaration des créances:* Pluricom Conseils S.A., liquidatrice, chemin du Joran 4 b, 1260 Nyon
- Indication:* *Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.*
- Remarques:* Il est d'ores et déjà envisagé de procéder à une répartition anticipée après un délai de trois mois suivant la troisième publication de cet avis, conformément à l'art. 745 al. 3 CO.

Olivier Thomas, notaire
1260 Nyon 1
(00726806)